

2019

Rapport annuel d'activités



Renaud Gagnon

Sécurité incendie et civile

MRC de la Mitis

TABLE DES MATIÈRES

LA DIVISION PRÉVENTION	2
Les plans d'intervention	2
Les permis de brûlage	3
Les plaintes et requêtes	4
La réglementation	4
Les enquêtes incendies	4
Les inspections de risques 3 & 4	5
Les exercices d'évacuation.....	6
Programme de sensibilisation du public	7
Le programme de vérification des avertisseurs de fumée	7
LA DIVISION FORMATION.....	8
Pompier I.....	8
Désincarcération.....	8
Opérateur d'autopompe	8
Opérateur de véhicule d'élévation	8
Officier non urbain	8
Officier I.....	8
Maintien des compétences.....	8
LA DIVISION SERVICES TECHNIQUES	9
Tâches principales.....	9
Tâches secondaires.....	10
Avenir des services techniques	11

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 – Plans d’interventions réalisés en 2019	3
Tableau 2 - Permis de brûlage émis en 2019 par municipalité	3
Tableau 3 – Nombre d’enquêtes réalisées en 2019	5
Tableau 4 – Nombre d’inspections réalisées en 2019 par catégories de risque	5
Tableau 5 – Nombre d’inspections réalisées en 2019 par municipalité	6
Tableau 6 – Tâches principales en services techniques réalisées en 2019 par service incendie	9

LA DIVISION PRÉVENTION

La division prévention du service de sécurité incendie de la MRC de La Mitis soutient notamment les municipalités du territoire par la coordination, la supervision et la réalisation de diverses activités de prévention. Ces activités de prévention s'articulent principalement autour des domaines suivants:

- Plan d'intervention;
- Permis de brûlage;
- Plaintes & requêtes;
- Réglementation;
- Enquêtes incendie;
- Inspections des risques 3 & 4;
- Exercices d'évacuation;
- Programme de sensibilisation du public;
- Programme de vérification des avertisseurs de fumée.

Les plans d’intervention

La production de plans d’intervention permet une gestion plus adéquate des interventions impliquant des bâtiments à risques importants. Effectivement, il permet aux pompiers d’être

plus efficaces sur les lieux de l'intervention, et ce, non seulement pour les bâtiments à risques plus élevés, mais aussi pour des bâtiments situés dans

Tableau 1 – Plans d'interventions réalisés en 2019

des endroits comportant des caractéristiques particulières. Le plan permet d'identifier les caractéristiques propres aux bâtiments et facilite le choix de la stratégie d'intervention à appliquer. Il contiendra également des informations sur le potentiel calorifique des bâtiments, les particularités de construction, les dangers inhérents à l'affectation ainsi que le nombre de personnes susceptibles d'être présentes à l'intérieur des lieux aux moments de l'intervention.

Municipalité	Plans d'intervention réalisés	Plans d'intervention en cours
St-Joseph	3	5
Price	1	1
Padoue	4	0
Les Hauteurs	4	0
Rédemption	2	0
Sainte-Flavie	3	0
Métis-sur-Mer	4	0
Ste-Jeanne	2	0
Grand-Métis	1	0
TOTAL	24	6

Au cours de l'année, 24 nouveaux plans ont été créés et 6 plans sont en cours de confection. Aucun objectif particulier pour 2020 outre celui de continuer la réalisation de nouveaux plans (tel qu'inclus au schéma) en fonction des besoins qui seront identifiés.

Les permis de brûlage

En 2019, près de 242 permis de brûlage ont été accordés par les municipalités et le service de prévention des incendies de la MRC.

Tableau 2 - Permis de brûlage émis en 2019 par municipalité

Permis de brûlage		
Municipalité	Ponctuels	Saisonniers
Grand-Métis	34	0
La Rédemption	14	0
Les Hauteurs	3	0
Métis-sur-Mer	20	0
Padoue	10	0
Price	1	0
Sainte-Flavie	15	100
Sainte-Jeanne D'Arc	8	0
Saint-Charles Garnier	2	0
Saint-Gabriel	7	0
Saint-Joseph-de-Lepage	20	0
Saint-Octave	13	0
TOTAL	147	100

Les plaintes et requêtes

La réception des plaintes et des requêtes a pour objectifs de demeurer à l'écoute du citoyen, de fournir un traitement uniforme, adéquat, neutre et objectif, le tout dans un délai raisonnable. Les activités réalisées dans ce cadre visent également à maintenir l'efficacité des services et les améliorer, afin d'augmenter la satisfaction des citoyens. Voici une liste non exhaustive de certaines activités réalisées dans un cadre de plaintes et requête:

- Calcul de capacité de salle ;
- Inspections à la demande ou lors d'évènements spéciaux ;
- Analyses de plans et devis ;
- Demande de présentation / formation à des fins de sensibilisation du public ;
- Support à la préparation de plan de sécurité incendie ;
- Demande d'information sur la réglementation en vigueur ;
- Dossiers d'accumulation compulsive ;
- Demandes d'information sur la réglementation et conseils sur la sécurité incendie ;
- Etc.

En 2019, **16** plaintes et requêtes ont été traitées par le département de la prévention.

La réglementation

De par leurs fonctions, les techniciens en prévention incendie veillent à l'application et au suivi de l'ensemble des lois, règlements et codes relatifs à la sécurité et à la prévention des incendies.

En 2017, le Service de Sécurité Incendie (SSI) a débuté la présentation d'un nouveau règlement relatif à la prévention des incendies. Depuis le début du processus, **8** municipalités ont déjà adopté le nouveau règlement à savoir, les municipalités de Sainte-Luce, St-Joseph-de-Lepage, Grand-Métis, Padoue, Sainte-Flavie, Sainte-Jeanne-d'Arc, Saint-Gabriel-de-Rimouski, Saint-Joseph-de-Lepage et Saint-Octave.

Les enquêtes incendies

L'un des mandats de la division prévention a trait à la recherche et la détermination des causes et circonstances des incendies. Trouver la cause des incendies permet de mieux orienter et planifier les différentes actions de prévention sur le territoire. De plus, les compétences des enquêteurs permettent d'identifier un incendie suspect permettant de transférer la scène à la Sûreté du Québec. Au cours de l'année, **13** enquêtes incendies ont été menées par la division prévention de la MRC.

Tableau 3 – RCCI réalisés en 2019

Municipalité	Enquête
La Rédemption	1
Les Hauteurs	1
Price	5
Saint-Charles Garnier	2
Saint-Gabriel	2
Saint-Joseph-de-Lepage	1
TNO	1
TOTAL	13

Les inspections de risques 3 & 4

L'inspection des risques élevés et très élevés constitue un complément essentiel à la réglementation municipale. Elles représentent l'occasion idéale de sensibiliser et responsabiliser les citoyens sur l'existence de différents risques et dangers présents dans leur environnement immédiat. À la suite de ces inspections, le citoyen devra nécessairement apporter les correctifs nécessaires afin de remédier aux anomalies rencontrées.

Les tableaux ci-dessous présentent les inspections de risques élevés et très élevés réalisées en 2019 de même que les objectifs à rencontrer pour la prochaine année.

Tableau 4 – Nombre d'inspections réalisées en 2019 par catégories de risque

Catégories de risque	Inspections 2019	Objectifs annuels 2019	Objectifs annuels 2020
Élevé (3)	15	41	41
Très élevé (4)	46	28	28
Total	61	69	69

Les objectifs de 2019 ont bien avancés. Actuellement, plusieurs dossiers sont en cours de suivi avec les propriétaires des bâtiments, dans l'objectif de s'assurer que les correctifs demandés ont bel et bien été apportés. Pour cette année, l'absence d'un préventionniste pendant 8 mois a apporté une difficulté dans l'atteinte des objectifs en inspection et dans l'avancement de différents dossiers.

Pour l'année 2020, un objectif annuel de 69 inspections a été fixé. Il s'agit de 41 inspections de risques élevés et 28 de risques très élevés.

Tableau 5 – Nombre d'inspections réalisées en 2019 par municipalité

Municipalité	Inspections		
	Risque 3	Risque 4	Total
Grand-Métis	0	0	0
La Rédemption	0	4	4
Les Hauteurs	1	4	5
Métis-sur-Mer	1	7	8
Padoue	0	5	5
Price	3	5	8
Sainte-Flavie	3	4	7
Sainte-Jeanne D'Arc	0	2	2
Saint-Charles Garnier	0	1	1
Saint-Gabriel	1	6	7
Saint-Joseph-de-Lepage	6	5	11
Saint-Octave	0	3	3
TOTAL GÉNÉRAL :	15	46	61

Les exercices d'évacuation

Des exercices d'évacuation sont organisés chaque année pour les différentes écoles du territoire, les résidences pour personnes âgées, certains édifices municipaux, CPE, HLM, bâtiments commerciaux, industries, etc.

24 exercices d'évacuation ont été réalisés par la division prévention de la MRC en 2019 :

- Résidences pour aînées (RPA) : 7
- Écoles : 9
- Service de garde (milieu scolaire): 2
- Blocs à logement : 5
- Autres bâtiments : 1

Programme de sensibilisation du public

La division prévention déploie également des efforts à l'élimination des situations dangereuses et la prévention de gestes imprudents. Pour ce faire, diverses activités de sensibilisation du public sont élaborées et mises en place durant l'année et tout particulièrement durant la semaine de prévention des incendies qui a lieu annuellement en octobre et dont le thème de cette année (et la prochaine année) est "**Le premier responsable c'est toi!**".

Voici une liste non exhaustive des activités réalisées et à laquelle le service répond sur demande:

- Distribution de dépliants et publication d'articles et communiqués sur différents sujets relatifs à la prévention des incendies ;
- Production d'un "Bulletin d'information" mensuel en prévention incendie pour les bulletins d'information municipaux (12) ;
- Présence de nos spécialistes pour les capsules mensuelles en prévention incendie à la radio CKMN (4) ;
- Programme de sensibilisation et d'éducation du public lors d'inspections et d'exercices d'évacuation ;
- Distribution d'affiches du thème de la semaine de prévention des incendies sur les panneaux publicitaires, dans les commerces et les endroits publics. Ce travail est fait en collaboration avec les services de sécurité incendie ;
- Séances d'information et exposition dans les endroits publics ;
- Présence lors des journées portes ouvertes dans les différentes casernes du territoire ;
- Visite des CPE et garderies en milieu familial ;
- Formation sur les extincteurs portatifs avec le simulateur de flamme régional ;
- Rencontres dans les établissements scolaires du territoire ;
- Tournée dans les classes de passe-partout;
- Journée Sécurijour avec L'UPA;
- etc;

Le programme de vérification des avertisseurs de fumée

Des visites ont été effectuées par les différents SSI du territoire, pour l'ensemble des municipalités. Procéder aux visites résidentielles pour la mise en œuvre du PVAF est une responsabilité des services incendie municipaux.

LA DIVISION FORMATION

POMPIER I

Cette formation de base pour être pompier d'une durée de 255 heures est préalable à tout autre cours ou spécialisation mentionnée plus bas. En 2019, un groupe de vingt-et-un (21) candidats ont complété avec succès leur formation. La formation s'est terminée en novembre 2019. Une nouvelle cohorte devrait débuter vers la mi-mai 2020.



OPÉRATEUR D'AUTOPOMPE

En 2019, 9 pompiers ont complété avec succès la spécialité opérateur d'autopompe.

DÉSINCARCÉRATION (Pompier II)

En 2019, 2 pompiers ont complété avec succès la spécialité désincarcération.

OPÉRATEUR DE VÉHICULE D'ÉLÉVATION

En 2019, 8 pompiers ont complété avec succès la spécialité opérateur de véhicule d'élévation.

OFFICIER NON URBAIN

En 2019, aucune formation dispensée à nos pompiers pour cette spécialité.

OFFICIER I

En 2019, aucune formation dispensée à nos pompiers pour cette spécialité.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Au cours de l'année, les pompiers ont pu participer à différentes pratiques « internes » dans leur propre service pour le maintien des compétences. Le maintien de compétences est une responsabilité des services incendie municipaux.

LA DIVISION SERVICES TECHNIQUES

La division des services techniques du service de sécurité incendie de la MRC de La Mitis soutient notamment les services incendie municipaux du territoire par le support dans différents essais et inspections de véhicules et équipements utilisés en intervention d'urgence. Ce soutien s'articule principalement autour des tâches suivantes :

- Essais de performance ULC des camions pompe (**11**) ;
- Essais de performance ULC des pompes portatives (**7**) ;
- Test de route de tous les véhicules d'urgence (**26**) ;
- Test des échelles portatives et réparations et entretiens mineurs (**40**) ;
- Inspections des cylindres d'air, réparations de niveau 1 et changement des valves défectueuses (**185**) ;
- Lavage avancé des habits de combat (**84**) ;
- Inspection avancée des habits de combat (**40**) ;
- S'assurer du bon fonctionnement des équipements régionaux tel que les véhicules, le site d'entraînement, tous les équipements du site d'entraînement, les équipements nécessaires pour effectuer les essais et les inspections (**au besoin**) ;

Tableau 6 –Tâches principales en services techniques réalisées en 2019 par service incendie

SERVICES INCENDIE MUNICIPAUX	TÂCHES						
	Essais ULC - Camion	Essais ULC – Pompe portative	Tests de route	Tests des échelles portatives	Inspection cylindre d'air	Lavage avancé des habits de combat	Inspection avancée des habits de combat
Les Hauteurs	1	1	2	6	17	9	8
Métis-sur-Mer	1	1	2	4	15	0	0
Mont-Joli	3	1	7	7	65 + 3 (TP)	32	0
Price	1	1	3	4	14	12	11
Sainte-Angèle	2	1	2	3	4	2	2
Sainte-Luce	1	1	5	5	18	17	10
Saint-Donat	1	0	1	3	11	3	0
Saint-Gabriel	1	1	2	5	27	9	9
MRC	0	0	2	3	11	N/A	N/A
TOTAL GÉNÉRAL :	11	7	26	40	185	84	40

Voici une liste non exhaustive des activités réalisées en 2019 et à laquelle le service répond sur demande :

- Réparation et entretien mécanique des pompes incendie des véhicules pour les services incendie municipaux (**sur demande**) ;
- Réparation mécaniques et entretien mécanique des pompes portatives incendie des véhicules pour des services incendie municipaux (**sur demande**) ;
- Réparation des petits outils pour les services incendies municipaux (**sur demande**) ;
- Commande, soumission et distribution de matériels/équipements pour les services incendie (**sur demande**) ;
- Organisation et tournée des casernes avec le spécialiste pour les POSICHECK ;
- Préparation de documents et registres pour les suivis d'entretien dans les casernes (**sur demande**) ;
- Réparations et entretien du site d'entraînement régional des pompiers et de ses équipements (**au besoin**) ;
- Réparations et entretien des équipements régionaux de la MRC (véhicules et équipements pour faire les inspections) (**au besoin**);
- Offre de diverses formations aux casernes pour le transfert de connaissance en prévision de la retraite (**en cours**) ;
- Nettoyage biannuel de la laveuse régionale (**2**) ;
- Préparation du site d'entraînement pour les formations pratiques (pompiers 1, désincarcération, opérateur d'autopompe, etc.)
- Faire l'entretien des régulateurs (**77**) ;
- Inspections visuelles des cascades d'air (**8**) ;
- Vérification hebdomadaire et bisannuelle du compresseur régional (**52 + 2**) ;
- Réparation des cylindres de niveau 1 (**57**) ;
- Changement de valves défectueuses pour les cylindres d'air (**11**) ;
- Lavage des cagoules de pompier pour les services incendie municipaux (**50**) ;
- Lavage des chapeaux de pompier pour les services incendie municipaux (**7**) ;
- Lavage des chapeaux de pompier pour les services incendie municipaux (**22**) ;
- Réparations diverses sur les appareils respiratoires (**30**) ;
- Lavage de bamas (**2**) ;
- Etc.



Notre responsable des services techniques lors d'un test d'échelle portative

AVENIR DES SERVICES TECHNIQUES

Selon les recommandations du consultant mandaté pour faire l'étude d'optimisation en incendie du territoire, il a été décidé que la division services techniques et la division formation allaient être combinées afin d'optimiser ces deux divisions (deux demi-tâches). Pour 2020, un gros mandat de la ressource qui occupe depuis plusieurs années le poste des services techniques est de procéder au transfert de ses connaissances à la nouvelle relève de la MRC, en prévision de sa retraite.

Considérant que le poste des services techniques sera dorénavant réduit à une demi-tâche, plusieurs responsabilités seront retournées aux services incendie municipaux. Ce transfert a débuté depuis 2019 et continuera cette année afin de terminer la transition avant le départ pour la retraite de notre ressource actuellement en poste.